



Charte environnementale Cargill Izegem

Introduction et objectif.

Cargill Izegem fait partie de l'unité commerciale « Cargill Oils & Seeds ». On y raffine et embouteille des huiles d'origine végétale. Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur les émissions aérienne et aquatique, sur les consommations énergétiques et sur la création de déchets.

Cargill Izegem s'engage à respecter toutes les exigences environnementales en vigueur, à prévenir toute pollution et à continuellement améliorer ses performances en matière d'activités de production. Cette charte décrit comment Cargill compte s'y prendre pour atteindre cet objectif.

Responsabilité.

La charte environnementale s'applique à toutes les activités y compris la gestion, les services administratifs, les activités de production et les achats.

Le directeur d'usine s'engage à allouer suffisamment de ressources afin d'assurer que les objectifs environnementaux soient atteints.

Il incombe au coordinateur environnemental la responsabilité de contrôler que ces objectifs ont réellement été atteints.

Cependant, il incombe à chaque employé la responsabilité de s'assurer que les objectifs de cette charte soient atteints au sein de son propre domaine d'influence.

Objectifs

Les objectifs suivants ont été fixés :

- Une utilisation rationnelle des ressources naturelles en économisant l'énergie et l'eau, en réduisant les déchets et, dans la mesure du possible, en recyclant.
- Le maintien des nuisances sonores à un niveau minimum.
- Le maintien des nuisances lumineuses à un niveau minimum.
- Le maintien des nuisances olfactives à un niveau minimum.
- L'impact sur les eaux de surfaces aussi restreint que possible et sous contrôle.
- L'évitement de la pollution des sols.

Tom Bouckaert
Plantsuperintendent O&S Izegem
Refinery

Alba Llorens
Plantsuperintendent O&S Izegem
Bottling

Kurt Vandecappelle
Environment, Health and Safety Coördinator